



1 rue Jean Tissier

78840 FRENEUSE - 01 30 93 46 20

Agrément N° E1107813650

Responsable M. Eric TAVARES

« UN RYTHME DE FORMATION ADAPTÉ À VOS BESOINS »

► INVALIDATION / ANNULATION DE PERMIS

Notre formule comprend tout le nécessaire pour s'assurer une formation initiale de qualité :

- 1 démarche administrative ANTS en vue de l'obtention du numéro NEPH
- 1 accès à la salle de code
- 1 accès au code en ligne
- 1 heure de bilan de conduite
- 4 heures de conduite
- 1 accompagnement et encadrement à l'examen du permis de conduire

Valable jusqu'à réussite à l'examen
du code de la route

520€*

* Prévoir +30€ (Redevance Macron)
pour passage examen du Code de la Route

PAYEZ VOTRE FORMATION À VOTRE RYTHME !

- 1er versement à l'inscription de 260€
- 2ème versement à la 1ère heure de conduite de 260€

Règlements par chèques, espèces, CB ou virement

Documents à fournir dès l'inscription :

- ☐ Copie recto / verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- ☐ 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois
- ☐ 1 **e-photo** au format ANTS (permis de conduire)
- ☐ 1 avis médical ou avis commission médical
- ☐ 1 notification d'annulation judiciaire du permis de conduire (ref.7)
- ☐ 1 récépissé de remise de permis invalidé pour solde de points nul (ref.44)
- ☐ 1 compte-rendu des tests psychotechniques

www.auto-ecole-freneuse.fr

Tél : 01 30 93 46 20

Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2023